

MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES
MRC D'ANTOINE-LABELLE
PROVINCE DE QUÉBEC
CANADA

Procès-verbal d'une assemblée publique de consultation tenue le lundi 12 novembre 2018, à la salle municipale de l'hôtel de ville, à compter de 19h.

Sont présents : Pierre Flamand Maire
Alain Lachaine Conseiller
Éric Paiement Conseiller
Normand Bernier Conseiller
Pierre Lamoureux Conseiller
Yves Prud'homme Conseiller

Est absent : Serge Piché Conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Pierre Flamand.

Sont également présentes :

Mme Nathalie Labelle, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim
Mme Sandra Laberge, inspectrice en bâtiment et environnement

Assistance : trois (3) personnes

RÉSOLUTION NO : 2018-11-6935

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Il est proposé par Yves Prud'Homme et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ouvrir, à 19h, l'assemblée publique de consultation sur le projet de règlement d'urbanisme n° 226-2018 modifiant le règlement n° 40-2004 relatif au zonage.

ADOPTÉE

Mme Sandra Laberge explique les grandes lignes du projet de règlement et mentionne que le projet de règlement n° 226-2018 *modifiant le règlement 40-2004 relatif au zonage* contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Des contribuables ont manifesté des questions et des commentaires qui ont été soumis au Conseil en lien avec le voisinage.

RÉSOLUTION NO : 2018-11-6936

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Il est proposé par Éric Paiement et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée publique de consultation soit levée. Il est 19h04.

ADOPTÉE

Pierre Flamand
Maire

Nathalie Labelle
Secrétaire-trésorière par intérim

Je, Pierre Flamand, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

Pierre Flamand
Maire